



Délibération
N° 2022-068

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA

ESTRATTU DI E DELIBERAZIONI DI U CUNSIGLIU MUNICIPALE
DI A CUMUNA DI SAN MARTINU DI LOTA

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Date de la convocation : 02/12/2022

SEANCE DU 07 DECEMBRE 2022

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX et le sept décembre à dix-sept heures trente

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Mme PADOVANI Marie-Hélène**.

Présents : Mme PADOVANI Marie-Hélène, M. LEONARDI Bernard, Mme CASANOVA Nicole, M. BERTRAND Michel, Mme FORNESI Marie-Dominique, Mme MANDRICHI Marie-Paule, Mme LORENZI Thérèse, Mme FILIPPI Augusta, M. POLIFRONI Bruno, Mme RAGAS Viviane, Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie, M. SIGURANI Olivier, Mme MINICUCCI Audrey.

Absents :

M. SCANIGLIA Didier, M. ROSSI Alain, M. PATRONE Etienne, M. CORMAT René-Pierre, M. GRAZIANI Jean-Charles,

M. PADOVANI Jean-Jacques a donné pouvoir à M. Bertrand Michel,
M. COVILLI Pierre-Antoine a donné pouvoir à Mme Fornesi Marie-Dominique,
Mme SIGURANI Marielle a donné pouvoir à Mme Casanova Nicole,
M. REVELLI Hervé a donné pouvoir à Mme Padovani Marie-Hélène,
Mme NATALI Emmanuelle a donné pouvoir à M. Leonardi Bernard.

| | | | | |
|--|------------------|---------------|-------------|-----------------|
| Nbre de conseillers afférents à L'assemblée délibérante : 23 | En exercice : 23 | Présents : 13 | Absents : 5 | Représentés : 5 |
|--|------------------|---------------|-------------|-----------------|

Mme FORNESI Marie-Dominique a été nommée secrétaire.

Lors du vote du budget primitif le Conseil a voté, dans sa séance du 12 avril 2022, une somme de 35 000 euros en subventions non affectées.

Vu les demandes déposées par des associations de la commune.

Compte tenu de l'intérêt communal à disposer d'associations de bénévoles qui offrent leurs services et leurs connaissances à la population de la commune, Madame le Maire propose au Conseil d'octroyer les subventions suivantes :

| Nom de l'Association | Montant de la subvention | Objet de l'association |
|---|--------------------------|--|
| Lega Corsa di scacchi Ligue Corse des échecs | 1 500 euros | Animations échecs au Groupe scolaire |
| Cooperative scolaire de l'école primaire | 500 euros | Sorties scolaires : parc Galéa et musée Mariana |



La proposition de Madame Le Maire est mise en délibéré

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

| | | |
|------------------|-------------------|------------------------|
| Pour : 18 | Contre : 0 | Abstentions : 0 |
|------------------|-------------------|------------------------|

DÉCIDE

- ✓ D'adopter la proposition de Madame le Maire,
- ✓ De verser les sommes octroyées aux associations proposées.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Mme Marie-Hélène Padovani

